

Rapport 4-16 Avis sur Création de l'Observatoire régional des Transports de Bourgogne-Franche-Comté	CESER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Conseil économique social et environnemental régional
Commission Mobilités - Énergie Rapporteur : Gilles Denosjean	Séance plénière Mardi 27 juin 2017

Les Observatoires régionaux des transports (ORT) répondent à des objectifs d'observation, de promotion, de communication et de mise en réseau dans le domaine des transports. Jusqu'en 2017, deux Observatoires régionaux des transports, l'ORT de Bourgogne, sous forme associative, et l'ORT de Franche-Comté, sous forme partenariale, exerçaient leurs missions sur les anciens périmètres régionaux.

La création de l'Observatoire régional des transports de Bourgogne-Franche-Comté vise à créer un dispositif unifié à l'échelle du nouveau périmètre régional et adapté aux problématiques actuelles du transport et de la mobilité.

Le rapport 4-16 et la convention annexée présentent notamment les objectifs de l'ORT et la gouvernance du dispositif piloté de manière partagée par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté :

- un Comité de pilotage de l'ORT, organe exécutif et décisionnel de l'ORT,
- deux Comités d'orientation de l'ORT : pour le transport de voyageurs d'une part, et pour le transport de marchandises et la logistique d'autre part.

Le CESER note que les « Comités d'orientation constituent le lieu d'élaboration et de proposition du programme d'actions et d'études. Ils décident des modalités de restitution des travaux réalisés dans le cadre de l'ORT afin d'offrir le cadre approprié aux échanges entre les différents acteurs des transports et de la mobilité ».

Le CESER constate qu'il ne figure pas dans la liste des membres des Comités d'orientation en tant que « partenaire associé ».

Le CESER demande à être étroitement associé aux travaux de l'ORT via une participation active au sein des comités d'orientation.

Par ailleurs, le CESER souhaite que les organisations syndicales, patronales et de salariés, soient représentées au sein des Comités d'orientation de l'ORT.

Le CESER approuve la création de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne-Franche-Comté.

Vote du CESER : adopté à l'unanimité.